

« Fêtons les berges piétonnes ! »

Dimanche 18 novembre à partir de 11h, Parc Rives de Seine (4^e)

Dimanche, la Ville de Paris célèbre la piétonisation des Berges de Seine. Le Parc Rives de Seine donne rendez-vous à tous les amoureux de Paris pour un ensemble d'animations avec un pique-nique géant, un concert de la Philharmonie de Paris ou encore une distribution gratuite de plantes.

Le 25 octobre dernier, le tribunal administratif a statué la victoire collective de la piétonisation des Berges de Seine. Cette décision symbolise la victoire de tous ceux qui, chaque jour depuis 2 ans, ont profité de cet espace de respiration à pied, à vélo, en poussette, pour se rendre au travail, faire du sport ou tout simplement se promener dans un des plus beaux sites de la capitale.

La Ville de Paris invite tous les amoureux de Paris à venir célébrer fêter les berges piétonnes au Parc Rives de Seine dès 11h et jusqu'à 18h. Pour cette occasion, plusieurs animations à destination des visiteurs : une ludothèque mobile pour les enfants, la ferme mobile de Paris avec des animaux, une distribution gratuite de plantes et de bulbes, des stands des producteurs agricoles parisiens, un bal populaire et des concerts, organisés en partenariat avec l'Orchestre de chambre de Paris et la Philharmonie de Paris, à la péniche du Marcounet. Dès 13h15, cette grande scène accueillera tous les visiteurs qui le souhaitent pour un grand concert participatif.

Personnalités présentes :

- Anne Hidalgo, Maire de Paris
- Emmanuel Grégoire, Premier adjoint à la Maire de Paris, chargé du budget, de la transformation des politiques publiques et des relations avec les arrondissements
- Célia Blauel, adjointe à la Maire de Paris chargé de l'environnement, du développement durable, de l'eau, de la politique des canaux et du Plan Climat
- Christophe Girard, adjoint à la Maire de Paris pour la Culture
- Pénélope Komitès, adjointe à la Maire de Paris chargé des espaces verts, de la nature en ville, de la biodiversité, de l'agriculture urbaine et des affaires funéraires
- Christophe Nadjovski, adjoint à la Maire chargé du transport, de la voirie, des déplacements et de l'espace public
- Ariel Weil, Maire du 4^e arrondissement de Paris

Date et lieu :

Dimanche 18 novembre à partir de 11h, Parc Rives de Seine – entre Pont Marie et Hôtel de Ville (4^e)